

Lettre circulaire aux assistant(e)s sociaux/les
et aux enseignant(e)s du degré primaire.

Neuchâtel, en février 2010

Que font les enfants le mercredi après-midi, quand les parents travaillent ?

Madame, Monsieur,

Durant l'été 2008, la Croix-Rouge suisse de Neuchâtel a créé le Service « Croix-Rouge Jeunesse », qui propose différentes activités dans le domaine du bénévolat, à des jeunes personnes entre 16 et 30 ans. Nous avons eu l'occasion, à deux reprises, de présenter nos activités au Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports, afin de recevoir son approbation pour vous transmettre des informations détaillées quant à l'activité de la Croix-Rouge Jeunesse.

L'une de ces activités, les « **mercredis après-midis loisirs** », s'adresse directement à des enfants dont les parents ne sont pas en mesure de s'en occuper pendant les heures de travail. Il peut s'agir d'enfants de milieux monoparentaux, de ménages dont le revenu est tellement modeste que les deux parents sont obligés de travailler ou de toute autre cause qui peut être à l'origine d'une telle situation.

Cette activité s'adresse directement aux parents avec un bas revenu, dont les enfants sont souvent seuls à domicile et qui ont une consommation exagérée en matière de multimédia, que ce soit la console de jeux, la télévision ou encore les jeux ou le surf sur ordinateur. Les « mercredis après-midis loisirs » sont destinés aux enfants de 6 à 12 ans qui, une fois par mois, sont pris en charge par les bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse pour entreprendre une activité ludique.

Avec cette activité, nous souhaitons toucher un public-cible très précis, tel qu'il est mentionné plus haut. **Pour y parvenir, nous avons besoin de votre aide, afin que l'information parvienne réellement aux personnes qui répondent à ces critères.** Vous trouverez, en annexe, une feuille d'information en format A4, qui s'adresse directement aux parents concernés. Nous vous saurions gré de bien vouloir distribuer largement cette information aux personnes potentiellement intéressées.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question complémentaire et vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous voudrez bien réserver à la présente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Croix-Rouge suisse

Section Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz


Kathrin Roth
Secrétaire générale

Caroline Ritter
Coordinatrice Croix-Rouge Jeunesse

Annexe : ment.